



RENDEZ-VOUS
EN FRANCE

UNE CAMPAGNE = UNE PROCÉDURE

PROCÉDURE	DÉBUT DE CAMPAGNE	DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE PAIEMENT DES FRAIS DE DOSSIER	DATE LIMITE POUR PASSER SON ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE	DATE LIMITE RENDEZ-VOUS CONSULAIRE
ACCEPTATION PAPIER REÇUE EN DEHORS DE L'APPLICATION ÉTUDES EN FRANCE	1 ^{er} Avril 2022	1 ^{er} Juin 2022	6 Juin 2022	20 Juin 2022	30 Juin 2022

CAMPUS ART
Études supérieures en art, design, mode, musique, 3D, architecture ...
Pour vos inscriptions : www.campusart.org
Attention aux respects des étapes et des délais.



ACCÉPTATION PAPIER LA PROCÉDURE EN 8 ÉTAPES

1

INFORMATION ET ORIENTATION

Quelles formations ? Quels niveaux d'entrée ? Quels établissements ?
Quels diplômes ? Quelles filières ? Comment financer vos études ?
Où vous loger ?

Pour répondre à toutes ces questions, rendez-vous dans votre espace Campus France ou visitez le site suivant :

www.rdc.campusfrance.org



2

ELABORER VOTRE PROJET D'ETUDES VOS CHANCES DE RÉUSSITE !

Elaborer votre projet d'études, c'est :

- le réfléchir en cohérence avec votre parcours antérieur
- le définir
- le justifier

Pour vous orienter : • Onisep.fr
• Studyrama.fr
• Letudiant.fr



3

INSCRIPTION EN LIGNE

Vous êtes nouveau :

Créez votre compte sur la plateforme Etudes en France :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Cliquez sur « je m'inscris », puis sélectionnez l'espace Campus France de la République Démocratique du Congo.

Pour cette étape des documents vous seront demandés :

- Une adresse électronique valide
- Un numéro de pièce d'identité

Vous avez déjà un compte :

Reconnectez-vous sur votre compte.



4

CHOIX DU DOSSIER

Maintenant que vous avez votre compte, cliquez sur « Je suis accepté ».
Sélectionnez « une acceptation papier reçue en dehors de la plateforme études en France ».

Renseignez les informations sur votre compte en suivant les instructions indiquées.

ATTENTION : à cette étape, vous devez joindre une **ATTESTATION D'INSCRIPTION** comme justificatif de votre projet d'études.



5

CONSTITUTION DU DOSSIER PRÉ-CONSULAIRE

Constituer votre dossier pré-consulaire, c'est remplir les blocs :

- **Informations personnelles** (Je complète mes informations personnelles en ajoutant : mon passeport valide, une photo passeport récente, mon adresse physique).
- **Parcours et diplômes** (Je complète mon cursus en ajoutant : un CV à jour et les justificatifs de mon cursus).
- **Compétences linguistiques**



6

SOUSSION, PAIEMENT & VALIDATION :

Votre dossier est complet : cliquez sur « je vérifie que tout est complet et je sou mets mon dossier à l'espace Campus France ».

Vous recevrez un email sur votre boîte personnelle vous indiquant comment et où effectuer votre paiement de 100 dollars (frais de dossier et de gestion du compte non-remboursable).

ATTENTION : vous devez vous présenter à la banque avec une copie imprimée du mail, une fois le paiement effectué reconnectez-vous sur votre compte pour déclarer votre paiement.

Votre dossier est ensuite traité ; s'il est incomplet, il vous sera renvoyé pour correction.

Une fois complet votre dossier est VALIDÉ .



7

ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE UNE ÉTAPE OBLIGATOIRE

Connectez-vous à votre compte Etudes en France pour prendre votre rendez-vous pédagogique.

La présentation du projet d'études est une étape très importante. Cet entretien permet d'évaluer votre projet et la qualité de votre dossier. C'est une opportunité pour vous de présenter votre projet d'études, votre parcours, vos choix et vos motivations.

ATTENTION : Vous devez vous présenter à cet entretien muni des pièces originales, des documents justificatifs attestant toutes les activités renseignées dans votre compte.



8

PRÉPARATION DU DOSSIER CONSULAIRE & RENDEZ-VOUS AU CONSULAT DE FRANCE

Commencez à constituer votre dossier consulaire après l'entretien pédagogique. Vous recevrez une convocation pour la certification de votre accord préalable d'inscription.

ATTENTION : Pour votre rendez-vous consulaire, vous devrez prendre rendez-vous sur le site du consulat de l'Ambassade de France.

N.B : L'espace Campus France ne gère pas les questions consulaires.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site :

www.france-visas.gouv.fr

